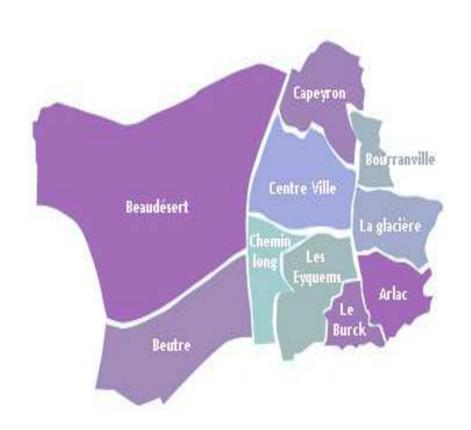


ELECTIONS MUNICIPALES 2014 Notre projet pour Mérignac





Une équipe pour construire ensemble: Julie Kervennic, Daniel Dousset, Dominique Vaillant, Sylvie Cassou-Schotte, Jean Louis Couronneau, Gwenaëlle Girard, Gérard Chausset, Stephane Gaso, Jean-Claude Pradels, Anne Couplan

Projet municipal Ecologiste, Solidaire, Culturel et Citoyen pour Mérignac

Les six prochaines années seront l'occasion pour Mérignac d'ouvrir un nouveau livre. Nous proposons un projet pour six ans mais aussi une vision pour les 20 ans à venir au sein de la Métropole bordelaise. L'identité de Mérignac, ville sociale, ville verte, ville culturelle, ville sportive, ville de l'industrie aéronautique doit faire sens dans cette future Métropole.

Notre ambition: mettre en œuvre un projet culturel, écologique, solidaire, équitable qui organise la ville pour un mieux vivre ensemble où les quartiers et les habitants sont associés et ont leur mot à dire.

Nos modes d'actions :

- décider en connaissance de cause -rendre compte.

3 orientations:

Organiser la ville pour chacun: nous favoriserons l'égalité, la mixité sociale et la participation des habitants. Nous mutualiserons l'offre de services de la ville pour être plus efficace et répondre aux nouveaux besoins sociaux.

<u>Préserver l'environnement et promouvoir l'écologie</u>: la transition énergétique sera une priorité, comme la qualité de l'air et les espaces

naturels. Le bien-être, la prévention contre les addictions et la « mal bouffe» sont aussi nos priorités.

<u>Faciliter et protéger le cadre de vie</u>: préserver les quartiers tout en construisant des logements sociaux pour accueillir c'est notre ambition, avec des transports faciles et accessibles à tous les âges et un socle de service et d'équipements équitables dans les quartiers.

Les grands principes:

- Ouvrir la gouvernance de la ville sur la participation des habitants et redynamiser les Conseils de quartier avec des ateliers participatifs, valoriser l'interaction avec les élus.
- Assurer dans chaque quartier le maintien du service public Mairie avec un niveau de services équitables et un socle d'équipements pour chacun.
- Mutualiser l'offre de service municipale dans son ensemble pour optimiser l'existant et répondre aux besoins sociaux nouveaux comme une Maison des aidants.
- Adapter la ville à tous les âges de la vie.
- Développer un projet éducatif et culturel pour l'enfance et la jeunesse grâce à la création d'un lieu spécifique.
- Équilibrer l'urbanisme avec une densification raisonnée sur des zones choisies tout en maintenant le tissu existant des zones R+1 et des zones pavillonnaires.
- Promouvoir la biodiversité par une politique de la nature et de l'arbre. Créer un Fonds vert sur le budget afin de créer des nouveaux parcs et de préserver des terrains pour un usage public.
- A chaque quartier son Agenda 21
- Poursuite du Plan Climat pour faire de Mérignac un territoire à énergie positive
- Soutenir une offre commerciale de proximité
- Initier une fête sur Mérignac et valoriser les acteurs locaux impliqués, les associations et les bénévoles.
- Une vision financière sobre: la stabilité fiscale et un endettement qui ne dépassera pas 7 ans. Nous engagerons un programme de

maîtrise des consommations. Nous organiserons le redéploiement des moyens et des services.

Notre projet se décline en 8 Axes de travail et 33 propositions

- Axe 1: Mérignac : préservons l'esprit des quartiers dans la ville
- Axe 2: Répondre aux besoins de logements avec un urbanisme respectueux du cadre de vie
- Axe 3: 3 piliers pour une ville durable, Ecologie urbaine / transition énergétique / biodiversité
- Axe 4: Mobilité : reconquérir l'espace public
- Axe 5: Santé, Services à la population et actions solidaires
- Axe 6: Accompagner et soutenir l'enfance, la jeunesse et les familles
- Axe 7: Encourager la vie associative, la culture, les sports et les loisirs
- Axe 8: Maîtriser les finances et les investissements; Accompagner la vie économique

Nos Propositions pour Mérignac

Axe 1: Mérignac : préservons l'esprit des quartiers dans la ville.

«Nous souhaitons préserver « l'esprit village et intime » des quartiers car il participe à l'identité de la ville et joue un rôle de proximité et de lien social qui nous semble essentiel».

Mérignac est d'abord une ville de quartiers avec un centre ville plutôt faible en densité et en commerces qui a plus l'aspect d'un bourg que celui d'une ville de 70 mille habitants. Tout l'enjeu est de promouvoir un centre ville attractif avec ses équipements de centralité (Médiathèque, Tramway, Cinéma) tout en renforçant l'attractivité des quartiers. Des efforts sont faits depuis quelques années sur le centre ville, la médiathèque joue un rôle moteur et le tramway a rapproché les quartiers du centre ville. Cependant, le centre administratif de la mairie se trouve à 1 km du centre et la proximité du centre commercial Mérignac Soleil et son perpétuel développement freinent l'émergence d'un véritable centre ville. C'est une vraie difficulté. A l'instar de la Gironde, Mérignac est allée trop loin dans le développement de la grande distribution. Aujourd'hui, non seulement il est difficile de renforcer le centre ville mais les commerces des quartiers souffrent.

Nous proposons d'y apporter une attention particulière: notamment en maintenant la présence des services publics municipaux comme les Mairies annexes, en veillant au bon équilibre des effectifs des écoles, en poursuivant le soutien et le développement des équipements sociaux. La vie commerciale et artisanale doit aussi être développée. Nous proposons un engagement pour développer et maintenir la vie sociale de proximité dans chaque quartier tout en s'appuyant sur le potentiel d'une ville de 67 mille habitants.

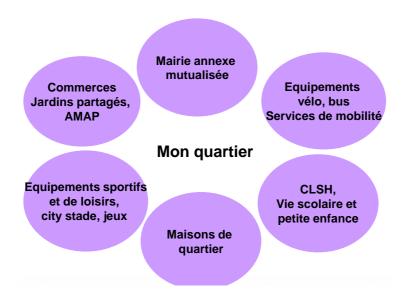
5

<u>Assurer pour tous les âges</u> un socle d'équipements et de services équitables dans chaque quartier.

Nous souhaitons que dans chaque quartier <u>l'accès aux services essentiels</u> soit assuré:

- Services municipaux de base des mairies annexes
- Accueil péri scolaire et centre de loisirs
- Maison de quartier ou centre social
- Evénement culturel et festif
- Activités et pratiques éducatives, sportives et culturelles, Internet, avec une meilleure mutualisation entre les diverses offres dans chaque quartier.
- Une plus grande mutualisation des équipements publics pour en favoriser l'accès par tous les âges.
- L'accès aux commerces de proximité,
- Jardins partagés, Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) dans les quartiers, Espaces verts, jeux, City stade, Gymnase.

SOCLE D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES

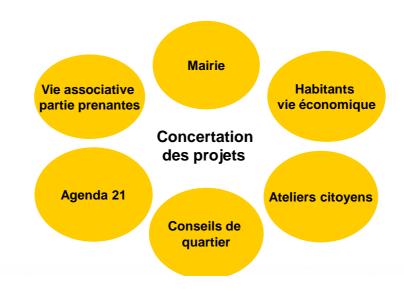


Une démocratie de quartier renouvelée

Autour de chacun des 10 Conseils de quartier nous veillerons à la mise en œuvre :

- D'un adjoint référent par quartier, de séances régulières
- D'un Agenda 21 par quartier, d'ateliers thématiques
- De concertations sur les projets, avec les acteurs économiques et associatifs, les habitants, la maison de quartier, la Mairie et ses services. Des ateliers de concertation d'urbanisme.
- De la création d'un comité des usagers des services et des transports publics.
- De la rénovation du conseil consultatif du développement durable.

SCHEMA INTERACTIF DES ACTEURS DU QUARTIER

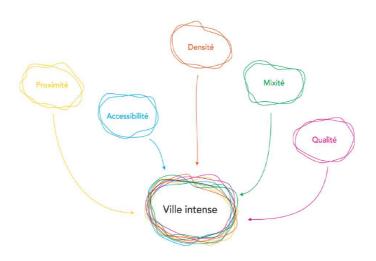


Axe 2: Répondre aux besoins de logements avec un urbanisme respectueux du cadre de vie

«Oui, il nous faut construire pour accueillir mais construire mieux sur des endroits ciblés et non partout. Densifier n'est pas un objectif en soi mais la conséquence du besoin de logements et de la lutte contre l'étalement urbain. Notre projet est ambitieux, il respectera le cadre de vie des quartiers. Trois ingrédients sont indispensables:

- -la desserte en transport en commun,
- -la présence d'espaces de nature,
- -l'offre commerciale et de services».

Les principes de la ville intense



Partir des besoins...

Il est difficile de se loger sur la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) mais également à Mérignac. De nombreux projets à dominante T1/T2 et T3 ne répondent pas complètement aux besoins de la population que nous voulons accueillir ou retenir. Nous constatons également une baisse du parc social, puisque de 27 à 28 % au milieu des années 2000 le pourcentage est passé sous la barre des 24 % à Mérignac.

Pour nous atteindre 80 000 habitants à Mérignac en 2030 n'est pas un objectif en soi. Nous devons d'abord concevoir la ville et l'agglomération en intégrant les nouveaux enjeux écologiques, sociaux et économiques. L'étalement urbain, la crise du foncier et du logement, la déprise des terres agricoles, le prix de l'énergie sont des problèmes quasiment irréversibles s'ils ne sont pas anticipés. Nous devons préparer cette transition et nous adapter aux changements climatiques inévitables tout en préservant l'esprit et la cadre de vie des quartiers dans la future Métropole.

8

Notre vision de l'urbanisme et de l'habitat pour Mérignac est claire:

Pour répondre aux besoins de logements nous construirons sur les sites de projet avec 30 % de logement social de qualité, aux normes écologiques et de convivialité pour les familles avec un cadre conviviale et agréable.

Nous préserverons le cadre de vie des quartiers et son patrimoine en conservant les structures existantes des quartiers déjà en R+1 (faubourgs, maison de ville, échoppe, lotissement).

Des projets en concertation avec les habitants peuvent être engagés afin de les faire évoluer (atelier d'urbanisme).

Proposition 3

<u>Créer un Fonds VERT</u> au budget (4 à 6 millions d'euros au cours de la mandature) pour acquérir des terrains à usages publics.

Proposition 4

<u>Développer le logement</u> le long des axes du Tram, des lianes et sur les sites 50 mille logements de la CUB, (Mérignac soleil, Pichey). Veiller au maintien du tissu existant des zones R+1 et pavillonnaires

Proposition 5

Offrir 30 % de logement social; favoriser l'accueil des familles en augmentant le taux de logements T4 et T5; accompagner la rénovation du parc privé Burck. Développer l'habitat coopératif

Proposition 6

S'adjoindre les conseils d'un cabinet d'architectes urbanistes. Proposer des ateliers de concertation d'urbanisme.

Axe 3 Trois piliers pour une ville durable : Biodiversité/Écologie urbaine/transition énergétique

«La politique nature est un service public fondamental de la politique municipale et du cadre de vie».

Préserver le patrimoine naturel, le reconquérir en créant de nouveaux parcs urbains afin de constituer un réservoir de nature, d'offrir des lieux de respiration préservés et une protection naturelle et bioclimatique face aux dérèglements climatiques. Plan Climat : notre objectif réduire par 2 la consommation énergétique de la ville d'ici 2030.

Proposition 7

<u>Préserver la Biodiversité dans chaque quartier:</u> créer un nouveau parc urbain de 6 hectares à Pichey, transformer le stade du JARD en parc ouvert. Développer des jardins partagés et des squares, des haies végétales, des espaces de cueillettes, apporter de la végétation à la place Charles De Gaulle, planter 500 arbres par an, diminuer la collecte des déchets verts par le compostage.

Proposition 8

<u>Pratiquer l'écologie urbaine</u>, faire de Mérignac un territoire sans pesticides, étendre à tous les bonnes pratiques qui ont permis de labéliser les espaces verts de Mérignac.

«Avec notre Plan Climat nous voulons faire de Mérignac un territoire à énergie positive! »

Proposition 9

Réussir la transition énergétique, un réseau de chaleur sur le centre ville* exonération de la taxe foncière pour l'isolation, réduire l'éclairage public sans altérer la sécurité, convertir la flotte automobile municipale. Favoriser les économies d'eau et les pratiques éco citoyennes (tri, recyclage, ressourcerie).

<u>Elaborer un Agenda 21</u> par quartier et pour les entreprises. Un Agenda 21 associatif pour développer entre autres les pratiques et les manifestations éco- citoyennes. Mieux lutter contre les pollutions locales comme le bruit aérien, l'électro sensibilité, les rejets polluants, le trafic automobile excessif.

(*Un réseau de chaleur est une installation avec une chaudière (bois ou géothermie) fournissant de la chaleur aux logements par l'intermédiaire de canalisations de transport de chaleur sur un quartier ou un grand périmètre).

Axe 4 Mobilité: reconquérir l'espace public.

«Nous voulons reconquérir l'espace public pour tous les âges de la vie au profit des circulations douces, des transports publics et continuer à développer des quartiers apaisés. Redonnons du lien social et de la valeur au temps libre en organisant la vie de la cité afin que ses habitants « ralentissent » leur rythme de vie en trouvant à proximité les services: loisirs, commerces, horaires adaptés des services publics... »

Proposition 11

<u>Après le Tram</u>: améliorer les liaisons transversales vers Pessac campus et Eysines. Créer 2 liaisons directes par Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) une entre l'aéroport et les 4 Chemins, l'autre entre Bordeaux Caudéran et Saint Médard via l'avenue de la Libération. Créer de nouveaux couloirs de bus.

Proposition 12

<u>Apaiser la circulation</u>, renforcer les quartiers apaisés, de 85 km d'aménagements à 110 km cyclables, résorber les discontinuités cyclables, créer la maison de la mobilité et du vélo et des parkings sécurisés dans chaque quartier, mieux gérer le stationnement.

Proposition 13

Développer la «marchabilité»: Faciliter l'accessibilité des personnes âgées et les échanges entre générations, avec la mise en place de pédibus scolaire. Développer l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), avec un programme de « bateaux » et de réfection des trottoirs.

<u>Développer les Plans de Déplacement</u> des Entreprises, le covoiturage et l'auto-partage. Promouvoir la voiture propre et les énergies alternatives dans la flotte municipale.

Axe 5 Santé, Services à la population et actions solidaires

« Des services de qualité à chaque âge de la vie sont essentiels. Ils doivent aussi s'adapter aux besoins nouveaux. Le bien-être, la santé, la lutte contre les addictions et la « mal bouffe» sont aussi nos priorités».

Proposition 15

<u>Plan Santé Municipal</u>: Adhérer au Plan National Nutrition Santé, poursuivre les Ateliers Santé-ville et créer une permanence santé à Beaudésert. Soutenir toutes les initiatives santé et les actions autour de la qualité de l'habitat et de l'air intérieur.

Proposition 16

<u>Soutenir la production agricole et maraîchère</u> locale et paysanne: installation de maraîchers, création d'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). Protéger les espaces agricoles. Initier au maraîchage BIO. Réformer l'alimentation scolaire pour une réelle qualité et passer au 100 % BIO dans les crèches. Favoriser la création d'épiceries sociales et solidaires.

Proposition 17

<u>Lutter contre l'isolement social</u>: Développer des projets intergénérationnels. Création d'une maison des aidants, (Les personnes sont souvent isolées face au vieillissement, à la maladie ou au handicap. Elles ont besoin de soutien et de conseils avec leurs accompagnants.)

Proposition 18

<u>Un projet social pour tous</u>, partagé en associant tous les acteurs à son écriture pour lutter contre toute forme de précarité et d'inégalités sociales et culturelles.

Permettre l'accès du numérique à tous : Favoriser la collaboration usager citoyen, senior, personnes handicapées pour réduire les inégalités d'accès au numérique. Généraliser l'accès gratuit à Internet dans les espaces publics; Offrir une connexion à domicile à 1€ mensuel pour les personnes en grande précarité. Promouvoir l'informatique libre : site Internet participatif où l'écriture est libre, promotion de logiciels libres, création d'un fond de développement de projet numérique.

Axe 6 Accompagner et soutenir Enfance Jeunesse, Familles

«Mérignac encouragera les initiatives pour accéder à la connaissance, aux savoirs et à la culture .Nous continuerons d'investir dans l'éducation avec un projet éducatif ambitieux pour la jeunesse mobilisant l'ensemble des acteurs concernés. Nous favoriserons l'accès à tous des apprentissages culturels, sportifs, scientifiques et techniques. »

De la crèche à l'école, du collège au Lycée, la ville doit élaborer une stratégie cohérente d'accompagnement et de soutien de tous les acteurs : parents, associations, institutions scolaires, services de la ville pour favoriser la réussite éducative des enfants, lutter contre le décrochage scolaire, développer l'estime de soi, l'esprit d'initiative, le goût d'apprendre.

Proposition 20

<u>Petite enfance</u>: Augmenter les places d'urgences en crèche. Favoriser les dispositifs passerelles entre crèche et maternelle. Accueil des - de 4 ans en Centre de Loisir Sans Hébergement. Encourager l'innovation (horaires décalés, centre de ressources aux jeunes parents, création de Maisons d'Assistantes Maternelles, etc.)

Proposition 21

<u>Enfance</u>: poursuivre l'éducation artistique, sportive, scientifique et l'éco citoyenneté en s'appuyant sur le potentiel associatif indéniable de la ville dans le cadre de l'organisation des rythmes scolaires en favorisant l'expérimentation de projets adaptés aux écoles et aux quartiers.

<u>Jeunesse</u>: créer un espace jeunes identifié intégrant le Bureau Information Jeunesse pour accompagner leurs projets, développer leur autonomie, leur capacité d'initiative, prévenir les addictions, répondre au mieux à leurs préoccupations, lutter contre le décrochage scolaire et favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Proposition 23

<u>Parents/familles</u>: développer des ateliers « parentalité » avec des associations, professionnels qualifiés, pour accompagner les parents/familles dans les problèmes rencontrés (lieu d'écoute, d'échanges et de conseils) - Soutenir les cours d'alphabétisation pour les personnes d'origine étrangère.

AXE 7 Vie associative, culture, sports, loisirs

« Les associations jouent un rôle indéniable d'apprentissage de la démocratie, de levier d'initiatives citoyennes et d'amortisseur social. Mérignac se distingue par la vitalité des associations qui se multiplient dans tous les domaines et qu'elle doit encourager par différents moyens: un centre de ressources et d'accompagnement au sein d'une Maison des Associations animé par un Conseil Local de la vie Associative, une formation des bénévoles, un portail associatif numérique ... »

Proposition 24

<u>Favoriser la coopération et la mutualisation</u> entre les 10 centres d'animation et centres sociaux et la ville pour renforcer la complémentarité et la cohérence de leurs actions et répondre aux nouveaux besoins sociaux.

Proposition 25

<u>Pratiques culturelles, artistiques, scientifiques et techniques</u>: les rendre plus accessibles dans les quartiers, créer un lieu des arts et spectacles vivants (théâtre, musique..), une galerie d'exposition libre, une artothèque, des résidences d'artistes, soutenir les manifestations culturelles populaires, développer les actions de Côté Sciences avec des classes découvertes, la semaine nationale des Sciences diffusée sur la ville.

<u>Initier une « université d'éducation populaire</u>, solidaire et citoyenne » ouverte à tous co-animée par les acteurs associatifs de la ville.

Proposition 27

<u>Le bénévolat</u> doit être valorisé et encouragé selon une charte du bénévolat; susciter la création de juniors associations, multiplier le nombre de services civiques.

Proposition 28

<u>Sports et loisirs</u>: développer des espaces de pratiques sportives et de loisirs dans tous les quartiers (plaine des sports de Beutre, city stade à Capeyron).

Axe 8 Maitriser les finances et les investissements; Accompagner la vie économique

«Nous souhaitons engager un programme de maîtrise de consommation et des services. Nous envisagerons d'abord un recours au redéploiement des moyens et des services plutôt qu'à une augmentation de la fiscalité. La dette ne dépassera pas 7 ans. Nous sommes défavorables au recours au Partenariat Public Privé»

« Nous voulons engager une démarche partenariale avec les entreprises et les grands secteurs industriels de la ville afin de faire de Mérignac un territoire plus vertueux et éthique.»

Proposition 29

<u>Une fiscalité constante</u>: un endettement maximum de la ville à 7 ans, des clauses d'insertion et environnementales pour verdir les marchés publics. Initier une monnaie locale pour favoriser le commerce local.

Proposition 30

<u>Entreprise durable</u>: Accompagner les entreprises, la grande distribution dans une démarche de développement durable visant à réduire les déchets, développer les circuits courts et locaux, promouvoir les produits sains pour la santé. Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire, l'économie circulaire.

Investissements

« La capacité de la ville est d'environ 65 Millions d'€ sur 6 ans. Ces priorités d'abord techniques mettent en perspective les besoins. Ceci n'est pas exhaustif et s'attache d'abord aux investissements lourds. »

Proposition 31

Rénovation construction: construire un Stade Nautique, les écoles primaires d'Arlac et du Parc; 3 classes neuves sur la Glacière, une nouvelle MJC à Chemin long, des travaux d'accessibilité du centre socio-culturel d'Arlac, reconstruction de l'amicale laïque de la Glacière et création d'un nouvel espace collectif à Langevin, un Gymnase supplémentaire?

Proposition 32

<u>Plan de rénovation thermique</u>: écoles Herriot, Bourran, Ferry, salle Robert Brettes et de Coubertin, Halte Garderie et Tom Pouce, centre sociaux d'Arlac et de Capeyron et Maison de la jeunesse et de la culture.

Proposition 33

Afin de garantir leur réalisation : le Fonds vert et les investissements écologiques pour la transition énergétique ou les jardins familiaux seront intégrés au Programme pluri annuel d'investissements.